

DÉTECTION JEUNES TALENTS 2018

Article 1 Organisation

- 1.1 La **Ligue de Karting Centre Val de Loire** et l'**École Française de Karting Salbris** organisent conjointement une détection Jeunes Talents
- 1.2 Cette manifestation se déroulera en une 1 manche le 2 décembre 2017
- 1.3 Horaire : Le samedi matin à partir de 9 h.

Article 2 : Pilotes

- 2.1 Pilotes admis : être âgés de 7 à 9 ans et ne pas être licencié dans une association sportive automobile.
- 2.2 Inscription : Tout pilote désirant participer à la détection Jeunes Talents devra contacter Sologne Karting au 02.54.97.28.40 M. BERTEAUX Marc
L'inscription à cette manche est de 35 €

Article 3 Matériel et équipement

- 3.1 Matériel et équipements seront prêtés par l'École Française de Karting

Article 4 Déroulement de la manifestation

- 4.1 Accueil des participants avec petit déjeuner offert
- 4.2 Briefing ou consignes de sécurité
- 4.3 Course : 3 séries essais chronométrés, ces essais se dérouleront par groupe. Le temps de course sera déterminé par le nombre de participants.

Article 5 Classement des manches de qualification

- 5.1 Les pilotes sélectionnés pour la finale seront : Le pilote ayant réalisé le meilleur temps et tous ceux dont le temps ne dépasse pas 107% du meilleur.

Article 5 Déroulement de la manche

- 6.1 Suivant le nombre de participants, par essais chronométrés.

Article 6 Classement de la manche

- 7.1 Le classement des chronos déterminera le podium final

Article 7 Récompenses

- 8.1 Podium pour les 3 premiers avec une coupe, un souvenir à chaque participant
- 8.2 Le premier de cette finale se verra attribué le prêt d'un karting complet pour la saison 2018 (sous réserve d'une caution de 3000 €) ainsi que l'inscription au Championnat Régional 2018.
Le second se verra attribué le prêt d'un karting complet pour la saison 2018 (sous réserve d'une caution de 3000 €) ainsi que l'inscription au Championnat Régional 2018.
Le troisième se verra attribué le prêt d'un karting complet pour la saison 2018, « *sous réserve de la disponibilité des nouveaux matériels chassis/moteur* ». (sous réserve d'une caution de 3000 €) ainsi que l'inscription au Championnat Régional 2018.

Article 8 Modalités concernant les récompenses

- 9.1 Les kartings appartiennent à la Ligue de Karting Centre et sont mis à la disposition des pilotes sous conditions :
Les pilotes entrent dans le team Kartagène. Ce team est basé sur la piste de karting de Salbris, il assure le transport sur les courses et la maintenance des kartings via Sologne Karting sauf consommables et frais connexes (essence, huile, chaînes, frais d'hébergement et de déplacement des pilotes et accompagnants sur les différents sites...) (liste non exhaustive)
- 9.2 Les pilotes vainqueurs pour bénéficier de leur récompense devront être licenciés dans la Ligue de Karting Centre, à eux de choisir leur ASK.